FONCIER

Bureau du 05/12/2023 : Délibération 6 : Emplacement réservé pour déviation Sud sur la commune du Viviers-du-Lac - Rachat du foncier porté par l'EPFL de la Savoie

1 DOCUMENT - Publié le 14 décembre 2023



B_2023-12-05_DELIB06.PDF

TÉLÉCHARGER | (PDF, 2.2 MO)

https://grand-lac.fr/mon-agglo/gouvernance/actes-administratifs/actes-administratifs-grand-lac/bureau-communautaire/bureaux-communautaires-2023/bureau-communautaire-du-5-decembre-2023/deliberations/bureau-du-05-12-2023-deliberation-6-emplacement-reserve-pour-deviation-sud-sur-la-commune-du-viviers-du-lac-rachat-du-foncier-porte-par-lepfl-de-la-savoie-20074?

GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGL
OMÉRATION

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.